

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**9 JANVIER 2017 à 20h00**  
**ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2016
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2016 à 20h portant exclusivement sur le budget
- 5 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2016 à 20h15
- 6 - Approbation des comptes
- 7 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 8 - Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports
- 9 - Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règl. 2015-291)
- 10- Contribution financière à la marche « Le relais pour la vie » visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer
- 11- Désignation de 2 représentants sur le Comité consultatif d'urbanisme (reconduction de deux mandats)
- 12- Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur municipal à la formation *Opportunités de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*
- 14- Participation de la municipalité à l'Expo Mékinac organisée par la Chambre de Commerce de Mékinac
- 15- Inscription de la Municipalité de Saint-Adelphe au Programme Emplois d'Été Canada
- 16- VARIA :
  - Mise en vente d'une partie du lot 753-54-P (appel d'offres public)
  - Félicitations au Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup>-100e
- 17 - Période de questions
- 18 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le neuvième jour de janvier de l'an 2017, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Trois (3) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h.

2017-01-01 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe  
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

2017-01-02 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault  
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2017-01-03 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2016, à 10h a.m., soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2017-01-04 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2016, à 20h, portant exclusivement sur le budget**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2016 à 20h, portant exclusivement sur le budget soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2017-01-05 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2016, à 20h15**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2016 à 20h15, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adopté**

**2017-01-06 Approbation des comptes**

13289 Dany Lapointe	17,55
13290 Bernita Tétrault	62,50
13291 Philippe Dufresne	110,00
13292 Dany Lapointe	69,70
13293 Salle de quilles	103,50
13294 Paul Labranche	99,07
13295 Cuir P.R. rang St-Pie	400,00
13296 Renald Trépanier	118,80
13297 Diane Pagé	897,50
13298 Hydro-Québec	5 356,45
13299 Telus	46,52
13300 Ministre Finances	68,50
13301 Ministre Finances	198,00
13302 Claude Thiffault	54,90
13303 ANNULÉ	
13304 TELUS	724,48
13305 Société canadienne des Postes	93,39
13306 Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	560,30
13307 Hydro-Québec	589,72
13308 Marcel Guimond & Fils	28 617,20
13309 Corporation transport adapté Mékinac	1 294,00
13310 Nicole Lemay	1 000,00
13311 Canadien National inc.	831,00
13312 Chambre de Commerce	25,00

13313 Service Cité propre	3 266,89
13314 Groupe CLR	130,56
13315-13316 COOP Univert	1 356,06
13317 Cossette & Lafontaine	1 582,63
13318 Daniel Durocher inc.	226,10
13319 Éditions communautaires des Chenaux	258,69
13320 Électroméga ltée	2 063,17
13321 EMCO Corporation	724,00
13322 Distribution Vithemon	24,00
13323 Fédération québécoise des municipalités	263,01
13324 Fournitures Denis	107,15
13325 Jocelyn Gagnon	155,22
13326 Le Groupe A & A	167,48
13327 Équipements de sécurité Hotte	114,92
13328 Groupe Harnois	998,01
13329 Location St-Tite	678,33
13330 Marcel Guimond & Fils	952,86
13331 MicroGest Informatique	60,93
13332 MODOC	289,74
13333 NI Corporation	897,95
13334 Groupe Ultima	22 588,00
13335 PG Solutions inc.	7 628,68
13336 Protection incendie CFS	133,72
13337 SCP Automation inc.	449,63
13338 L'Union Vie	1 213,67
13339 Ville de St-Tite	1 020,00
13340 Guillaume Déry	167,53
13341 Dany Boisvert	615,06
13342 Denise Messier	325,89
13343 Noémie Crevier-St-Pierre	197,12
13344 Marie-Claude Germain	384,10
13345 Charles Bacon	142,70
13346 Alexandre Trudel	309,91
13347 Daniel Bordeleau	91,81
13348 Sylvain Sauvé	42,78
13349 Société canadienne du cancer	50,00
13350 Hélène Samson	957,83
13351 Équipements de sécurité Hotte	119,52
13352 COOP Univert	90,27
13353 Sylvain Gagnon	40,00
13354 Jonathan Roberge	20,00
13355 Jonathan Roberge	20,00
13356 Hydro-Québec	999,73
13357 Société canadienne des Postes	1 466,25

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le directeur général/sec.-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de décembre 2016 ci-dessus approuvés.

**Adopté**

### **Lecture de la correspondance**

**Mutuelle Mun. Qc:** Ristourne de 3 171 \$ attribuée à la municipalité au terme de l'exercice financier 2015.

**Min. Aff. Mun.:** Compensation tenant lieu de taxes un montant de 198 \$ versé en trop est dû par la municipalité (Bonification exercices 2014-2015).

Société d'Habitation: Rapport d'approbation du budget de l'Office municipal d'Habitation de notre municipalité.

Relais pour la vie Hérouxville: Demande de partenariat et d'un don pour la marche du 4 mars à Tavibois visant à amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer.

Min. Transports: Des mesures d'allègement ont été prises dans le processus de reddition de comptes (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

Min. Dével. durable, Fonds Vert: Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles Subvention 2016 Saint-Adelphe : 7 573,86 \$.

Chambre commerce Mékinac: Invitation à participer à la 5<sup>e</sup> Édition de l'Expo Mékinac les 21, 22 et 23 avril au Sportium de St-Tite.

COMBEQ - MMQ: Calendrier des formations 2017 s'adressant aux inspecteurs municipaux.

Min. Agriculture, Pêcheries, Alim.: Remboursement taxes municipales au montant de 673,98 \$.

Min. Transports : Subvention amélioration du réseau routier 2016, chèque de 23 000\$.

Desjardins Entreprises: Offre au Centre de loisirs St-Adelphe d'un prêt de 150 000 \$ cautionné à 100% par la municipalité de St-Adelphe et acceptation d'un amortissement de 10 ans (projet toit patinoire).

Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe: Chèque de 4 792 \$ versé à la municipalité pour les travaux de réfection à venir dans l'immeuble caisse.

Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe: Chèque de 28 868,44 \$ paiement pour 5 ans pour le loyer immeuble caisse.

Me Hélène Samson : Dossier : Contrat de bail (5 ans) avec la caisse populaire locale et contrat d'achat de l'immeuble caisse populaire par la municipalité.

Chambre Commerce Mékinac : Tenue de la 5<sup>e</sup> Expo Mékinac du 21 au 23 avril 2017 et invitation aux entreprises à y participer.

Service Canada : Invitation à présenter une demande dans le cadre d'Emplois d'été Canada 2017

Relais pour la vie : Invitation à la municipalité à participer financièrement ou à monter une équipe de marche à Hérouxville le 4 mars 2017

Min. Transports : Remboursement 2016 entretien passages à niveau, chèque de 9 972 \$.

#### 2017-01-07 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

#### 2017-01-08 **Permis d'intervention de travaux dans l'emprise du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe peut effectuer ou faire effectuer différents genres de travaux (excavation, enfouissement, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017;

ATTENDU que ces travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Adelphe doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux et ce, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le susdit Ministère;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 \$), puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention, ainsi qu'à réaliser les travaux conformément aux exigences des Normes-Ouvrages routiers du susdit ministère et du Code de la Sécurité routière et enfin, se porte garante de toutes les interventions urgentes imprévisibles.

**Adopté**

2017-01-09 **Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règlement 2016-298)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté le règlement 2016-298 remplaçant le règlement 2015-291 qui a pour but entre autres, d'établir un programme d'aide aux familles désirant se porter acquéreuses d'une résidence construite depuis plus de 20 ans dans la municipalité, utilisée à des fins résidentielles et occupée jusqu'au 31 décembre de chaque année financière;

CONSIDÉRANT que ce règlement prend effet à compter du 7 novembre 2016 pour se terminer le 31 décembre 2017 (Article 4 du règlement);

ATTENDU que des propriétaires déjà inscrits et des nouveaux propriétaires ont présenté une demande à la Municipalité de St-Adelphe pour se prévaloir dudit programme auxquels ils ont droit, concernant un remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur des bâtiments inscrite au rôle municipal, selon la situation familiale :

-sur une période de 3 ans pour une famille sans enfant, à raison de 75 % la première année, de 50% la deuxième année et de 50 % la troisième année;

-sur une période de 5 ans pour une famille avec enfant, à raison de 100% sur une période de 5 ans,

ATTENDU l'article 9 du règlement qui mentionne entre autres : « *L'aide financière sera versée par la Municipalité après la séance ordinaire de janvier de chaque année fiscale;*»

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe rembourse les contribuables éligibles au programme d'accès à la propriété pour un montant total de 2 276,90 \$. **Adopté**

2017-01-10 **Contribution financière à la marche « Le relais pour la vie » à Hérouxville, visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer**

CONSIDÉRANT que des personnes de St-Adelphe participeront à la marche « Le relais pour la vie », à Tavibois, le 4 mars prochain, qui se veut un événement de collecte de fonds au profit de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT qu'une demande de contribution financière a été déposée à la Municipalité de Saint-Adelphe par le Comité Le Relais pour la Vie d'Hérouxville, qui aidera entre autres, à amasser des fonds, à défrayer les coûts de la nourriture pour les bénévoles et les participants;

CONSIDÉRANT que les responsables bénévoles de la collecte de fonds souhaiteraient que notre municipalité transmette dans chacune des résidences de Saint-Adelphe la publicité concernant la marche « Le Relais pour la vie »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde une contribution de 50 \$ à l'activité «Le Relais pour la vie d'Hérouxville» édition 2017 et fasse connaître la tenue de l'événement par une publicité dans le Reflet municipal, afin d'inviter des participants à la marche dans le but de recueillir les sommes qui seront remises à la Société canadienne du cancer.

**Adopté**

**2017-01-11 Désignation de deux représentants sur le Comité consultatif en urbanisme (reconduction de mandats)**

CONSIDÉRANT le règlement 2005-232, relatif à la création d'un Comité consultatif en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'article 3.3 du règlement 2005-232 relatif à la composition du comité qui énonce ce qui suit : «*Le comité est composé d'un membre du conseil et de quatre résidents de la municipalité, mais hors des membres du conseil de la municipalité*». Ces personnes sont nommées par résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que Messieurs Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue ont été désignés par la résolution 2016-01-11 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2016 et 2017 (sièges impairs);

CONSIDÉRANT que M. Michel Denis, représentant municipal et M. François Douville citoyen de St-Adelphe, ont été désignés en janvier 2015 pour siéger sur le Comité consultatif en urbanisme pour les années 2015 et 2016 (sièges pairs, résol. 2015-01-09) et qu'ils ont manifesté leur intérêt à poursuivre leurs activités;

CONSIDÉRANT l'article 3.5 du règlement 2005-232 relatif à la durée du mandat qui énonce ce qui suit : « La durée du premier mandat des membres du comité est fixée à un an pour les sièges pairs et à deux ans pour les sièges impairs. Cette durée se calcule à partir de la date de leur nomination par résolution. Par la suite la durée du mandat est fixée à deux ans pour tous les membres... »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu:

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe désigne MM Michel Denis, représentant municipal et François Douville, citoyen de St-Adelphe (sièges pairs), pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité de St-Adelphe et ce, pour une reconduction de mandat de deux ans (Années 2017 et 2018).

Que MM Gilles Roberge, Sylvain Gagnon et Jean-Guy Rodrigue (sièges impairs) poursuivent la deuxième année de leur mandat respectif.

Que M. Dany Lapointe soit désigné comme personne-ressource si nécessaire, pour donner de plus amples informations et accompagner les représentants du C.C.U. lors des visites qui seront effectuées, suite à une demande de dérogation.

**Adopté**

**2017-01-12 Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur municipal à la formation «Solutions réglementaires pour le contrôle des projets Opportunités de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)»**

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux du Québec offre un cours à Shawinigan qui s'adresse aux inspecteurs municipaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise et défraie l'inscription de l'inspecteur municipal M. Dany Lapointe, à la formation : *Solutions réglementaires pour le contrôle des projets : Opportunités de la LAU*;

Que cette formation se tiendra le 16 mars 2017 à Shawinigan, au coût de 289\$.

**Adopté**

**2017-01-13 Participation de la municipalité à Expo Mékinac organisée par la Chambre de Commerce de Mékinac**

CONSIDÉRANT l'invitation adressée aux entreprises et aux municipalités de la région par la Chambre de Commerce de Mékinac, à participer à l'Expo Mékinac qui se tiendra du 21 au 23 avril 2017 au sportium municipal de Saint-Tite;

CONSIDÉRANT que cette activité offre une belle vitrine à notre municipalité pour faire la promotion de ses services, de ses activités et faire valoir son milieu de vie;

CONSIDÉRANT que *Expo Mékinac* accueille plus de 2000 visiteurs à chaque édition;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe participe à Expo Mékinac qui se tiendra du 21 au 23 avril 2017 à St-Tite et défraie un montant de 275 \$ pour un kiosque de 10' par 10'.

**Adopté**

**2017-01-14 Inscription de la Municipalité au Programme Emplois d'Été Canada**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe présente un projet au *Programme Emploi Été Canada* visant l'engagement d'un journalier pour la période estivale.

Que le maire M. Paul Labranche et le directeur général M. Daniel Bacon soient et sont par la présente résolution, autorisés à signer pour et au nom de la susdite Municipalité tous les documents ayant trait à ce programme.

**Adopté**

**2017-01-15 Mise en vente d'une partie du lot 753-54-P par appel d'offres public**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe désire mettre en vente une partie du lot 753-54-P, dont elle est propriétaire et qui est situé sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT que la susdite municipalité doit procéder par appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mette en vente une partie du lot 753-54-P dont elle est propriétaire et pour ce faire, procède par un appel d'offres public qui paraîtra dans le journal local *Le Reflet municipal* de janvier 2017.

Que les conditions de vente et les obligations du soumissionnaire seront définies à l'intérieur des documents de soumission faisant l'objet de l'appel d'offres public.

**Adopté**

**2017-01-16 Félicitations et remerciements au Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup> de l'érection civile et du 100<sup>e</sup> de la construction de l'église**

CONSIDÉRANT que le Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup> - 100<sup>e</sup> · la Société d'histoire de Saint-Adelphe et la Fabrique locale ont tenu tout au cours de l'année 2016 des activités festives dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'érection civile et du 100<sup>e</sup> de la construction de l'église;

CONSIDÉRANT que le Comité a également pris en charge la réalisation de la Fête au village 2017 pour clôturer cette double année festive;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe félicite et remercie très chaleureusement le Comité des Fêtes du 125<sup>e</sup> – 100<sup>e</sup>, formé de Suzanne Tessier, secrétaire; Bernita Tétrault, finances; Claude Thiffault, Carmen Bordeleau, Carmen Gagnon, Réal Côté, Line Lapointe administrateurs(trices) et Jacques Thiffault, coordonnateur, ainsi que la Société d'histoire et la Fabrique de Saint-Adelphe qui ont permis de célébrer en 2016, une année mémorable à tous égards.

Que la susdite Municipalité remercie également tous les bénévoles qui se sont associés de près ou de loin à la réalisation des nombreuses activités qui ont été tenues durant les Fêtes du 125<sup>e</sup> et du 100<sup>e</sup>.

**Adopté**

2017-01-17 **Levée de l'assemblée à 20 h 22**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, Maire

\_\_\_\_\_  
Daniel Bacon, dir. Général, Sec.-trés.

\*\*\*\*\*